



Prime licenciement économique

Par **dany**, le **22/02/2010** à **15:47**

Bonjour,

j ai été licencié , on me propose une prime transactionnel de 15 000 euros ! j aimerais savoir si faut l accepté ou plutôt allé en justice pour attaquer mon employeur ? sachant que j ai 3500 euros extra légale par année d'ancienneté !